



Déclaration Liminaire CSA DU 06/05/2024

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CSA Local du CP Marseille.

FO JUSTICE, se pose la question de l'intérêt porté aux déclarations liminaires des OS.

Il semble qu'aucune prise en compte de celles-ci ne soit faite, mais surtout, nous donne l'impression de nous répéter à chaque une d'elle

FO JUSTICE, déplore votre décision d'avoir annulé le CSA du 15/04/24 le matin même !

Nous aurions au moins pu avoir une présentation des autres sujets !

Ce que nous allons avoir aujourd'hui et dont on ne pourra rien valider !

Pour **FO JUSTICE**, le CSA n'est pas une instance de travail sur les sujets.

Le CSA doit pouvoir examiner, être consulté, afin de valider les projets relatifs aux fonctionnements et à l'organisation !

FO JUSTICE, vous alerte une nouvelle fois sur les conditions de travail désastreuses et le manque récurrent d'effectifs.

Les effectifs du CP Marseille sont en baisses depuis plus de 4 ans.

Il serait temps que TOUS : DAP, DISP, Direction prennent en considération notre établissement !

Il serait bienvenu que nos dirigeants ne considèrent plus le CP Marseille, après les autres établissements !

Ceci se vérifie en termes d'effectifs, mais également lors de création telle que la SAS.

Nous n'avions pas bénéficié de nouveaux locaux contrairement aux autres SAS de la région !

Le comble aujourd'hui : la DISP veut reprendre la base ELSP pour créer la base PREJ !

Cette base est construite dans l'enceinte du CP Marseille et nous appartient !

FO JUSTICE ne cautionnera jamais les prises de décisions rapides et non réfléchies telles que :

- le doublement d'un mirador de jour et de nuit sans aucune concertation !
- les agents ELSP pris soi-disant pour surveiller les travaux,

La sécurité est une nouvelle fois prise aux détriments des personnels, sans parler des conditions de travail déplorables !

FO JUSTICE tient à féliciter à nouveau les personnels de terrain pour leur courage !

Nous leur adressons toute notre reconnaissance et notre admiration !

Concernant le CSA de ce jour, certains sujets auraient dû faire partie d'un CSA à part entière, au lieu d'être inscrits en simple point à l'ordre du jour :

- Points sur le projet des ELSP, « bâclé » depuis 2019.

FO JUSTICE demande un CSA uniquement pour ce sujet.

- Quelques fiches de postes à valider, alors que ce sont l'ensemble des fiches de postes du CP Marseille qui sont à revoir, celles en service datent de 2017 !

- B3 (projet et création du comité de pilotage), nous sommes à pratiquement 1 an de l'ouverture. Qu'en est-il du retour des groupes de travail mis en place (note du 7/07/2023) ?

FO JUSTICE, vous alerte sur le dernier organigramme B3 vu à la baisse !

Me la Présidente, vous dites qu'il est validé que plus rien ne peut se faire,

Pour **FO JUSTICE**, nous vous affirmons l'inverse !

A nous de faire remonter avec les groupes de travail le manque de personnel, du CEA, des administratifs, techniques,... pour avoir un organigramme appliqué conforme !

FO JUSTICE est prêt à faire renaître 2016 !

les OS du CP Marseille, savent faire et s'unir pour obtenir !

Les représentants FO JUSTICE CP MARSEILLE au CSA

